

Séance du 17 novembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. CHALMET Raymond, Maire.

Etaient présents : CHALMET Raymond, AUMAITRE Maurice, ROCHA Emmanuel, CHATAIN Michel, BOCKELANDT Alain, BOIBESSOT Danielle, PATURET Jacques, PARILLAUD Olivier, DHORBAIT Christian.

Absentes : PAULIN Valérie excusée, GUILLEMIN Paméla.

Proposition du Crédit Mutuel pour un prêt relais

Après avoir étudié la proposition du Crédit Mutuel pour un prêt relais pour une durée d'un an d'un montant de 35 000 €, le Conseil Municipal, a retenu cette proposition à un taux révisable euribor 3 mois octobre 2014 de 0.08232 % + marge de 1.10 % et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants au contrat de prêt.

Chauffage gîte à la nuitée

Le Conseil Municipal souhaite créer un nouveau tarif pour le chauffage du gîte. En effet, il existe un tarif pour le week-end, la semaine et le mid-week mais pas à la nuitée supplémentaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer un tarif de chauffage à 20 € pour la nuitée supplémentaire.

Aménagement des abords de la mairie, monument aux morts et salle de réunions (vos réflexions)

Il faut réfléchir sur la délimitation du monument aux morts par des balustres en bois, l'accessibilité de la salle de réunions ainsi que les plantations des abords de la mairie. La commission des travaux sera réunie le samedi 22 novembre 2014 à 10 heures.

Travaux SAS Laumonier – lot n° 1 (plantations)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que une partie des plantations incluse dans le lot n°1 ne sera pas réalisée par l'entreprise SAS Laumonier qui représente un montant de 7 649.20 € ht. En contrepartie, un devis a été chiffré pour terminer l'aménagement de la placette de l'église, ces travaux s'élèvent à 7 721.10 € ht. Le Conseil Municipal accepte ce devis.

Participation comice agricole 2014 – détail des dépenses du Comité des Fêtes

Après avoir pris connaissance du détail des dépenses pour la confection du char par le Comité des Fêtes qui s'élèvent à 2 222.15 €, le Conseil Municipal décide d'octroyer au Comité des Fêtes une subvention de 600 euros. Afin d'effectuer ce versement, il sera nécessaire de procéder à un virement de crédits de la façon suivante :

- article 6574 « subventions » + 600 €
- article 60621 « combustibles » - 600 €

Le Conseil Municipal approuve ce virement de crédits.

Questions diverses :

Compte-rendu de la réunion du SDE

M. Aumaitre Maurice, délégué au SDE, a présenté le compte-rendu de la réunion du 21 octobre dernier. Il a évoqué que le SDE disposait de crédits pour financer les travaux de mise en place du plan REVE, l'installation de bornes électriques est en cours sur le département.

Compte-rendu de la réunion de la DDT

M. Aumaitre Maurice, présent à la réunion de la DDT, a présenté le compte-rendu de la réunion du 14 novembre dernier qui avait pour objet la présentation de la loi ALUR.

Signature du protocole « participation citoyenne »

Ce protocole a été signé vendredi 14 novembre dernier par le Sous-Préfet, le lieutenant colonel et le maire. Il faut maintenant que chacun adhère à l'association « voisins vigilants » en s'inscrivant sur le site www.voisinsvigilants.org

Plate forme de déchets verts à St Georges de Poisieux

M. le Maire fait part du devis de l'entreprise Mempontel de Baugy concernant le broyage des déchets verts, celui-ci s'élève à 800 € pour un camion de 30 m³, les déchets sont évalués à 6 ou 8 camions. Un autre devis de l'entreprise Berry Plaquettes de Menetou-Salon a été chiffré à 390 €/de l'heure. Un rendez-vous sera pris avec le maire de St Georges de Poisieux.

Courrier reçu

Lecture du courrier reçu d'un habitant de la Celle en date du 6 novembre 2014.

Repas du CCAS

Le repas du CCAS aura lieu à Bouzais le 14 décembre 2014.

Commission d'information

Celle-ci se réunira le lundi 24 novembre 2014 à 18 heures pour la préparation du bulletin.